



Madame Véronique JOLLY
Directrice Générale Adjointe en charge des
ressources humaines et des relations sociales du
Groupe Matmut
66 rue de Sotteville
76100 Rouen

À Lille, le 25 avril 2022

Objet : arrêt de SMART

Madame,

Après le rapport d'expertise du cabinet Technologia et surtout de la mise en demeure de l'inspectrice du travail en date du 11 avril 2022, FORCE OUVRIÈRE revient vers la Direction concernant SMART.

FORCE OUVRIÈRE vous avait alerté sur les risques psychosociaux et la dégradation des conditions de travail liés à ce logiciel concernant les agences, la PGIS d'Aix-en-Provence et récemment sur la PGIS de St Priest.

La Direction a toujours fermé les yeux sur les conditions de travail des salariés en estimant que tout ira mieux lorsque l'outil sera abouti.

Cependant, en agence comme sur les PGIS, l'outil informatique n'est toujours pas abouti depuis 2020.

SMART menace l'intégrité physique et la santé mentale des salariés.

FORCE OUVRIÈRE demande une nouvelle fois à la Direction de ne pas étendre SMART aux autres services afin de préserver la santé des collègues. Pour mémoire, l'employeur doit prendre "les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs" (article L4121-1 du Code du travail).

FORCE OUVRIÈRE demande à la Direction de reconnaître son erreur et de mettre fin à SMART afin de préserver la santé physique et mentale des salariés.

Sincères salutations.

Michel Lemaire
DSR et RS FO Matmut